

---

---

## STATISTIQUE INDUSTRIELLE.

---

### LES MACHINES A VAPEUR DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

L'industrie, longtemps limitée à l'usage de la force mécanique de l'homme, des animaux et des cours d'eau, a fait une immense conquête en employant le vapeur d'eau comme moteur. Elle a agrandi son domaine et ses ressources dans des proportions telles, que c'est bien aujourd'hui qu'on peut regarder le mot *impossible* comme n'appartenant plus à notre langue, ou du moins comme ne trouvant plus en France que des applications fort restreintes.

Mais que d'essais, que d'expériences, de tâtonnements et de recherches avant d'arriver à la solution du problème ! Que de tentatives, dont la plupart, peut-être, sont restées ignorées... Combien de siècles il a fallu pour mûrir l'idée première et la faire aboutir ! quel laborieux enfantement que celui de la machine à vapeur !...

Bien que nous n'ayons à nous occuper ici que d'une simple statistique et de la réunion d'éléments spéciaux au département de l'Yonne, nous ne résistons pas au désir de jeter un coup-d'œil rétrospectif sur le passé. Nous regardons comme un devoir de saluer d'un humble hommage ces illustres penseurs, ces génies dont les veilles nous préparaient de si belles destinées.

Héron d'Alexandrie, qui vivait 420 ans avant notre ère, entrevoit le premier la puissance de la vapeur d'eau, et l'applique à la mise en mouvement de plusieurs appareils extrêmement ingénieux.

Plus tard, Vitruve, célèbre architecte romain du temps d'Auguste, s'occupe des Eolipyles avec une grande persévérance, il en étudie le jeu et les effets, en confondant toutefois dans ses appréciations l'air et la vapeur d'eau.

Dans le second siècle après l'ère chrétienne, Sénèque en traitant la question des tremblements de terre, avec cette netteté de vues et cette profondeur de jugement qui le caractérisent, attribue à la vapeur d'eau le pouvoir d'ébranler le sol.

Au vi<sup>e</sup> siècle, c'est Anthémius de Trolles qui, s'occupant d'inventions mécaniques à Byzance, produit, au moyen de la vapeur, et pour se venger de l'avocat Zénon, la dislocation d'une maison dont ce dernier habitait les étages supérieurs.

Du vi<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle, l'histoire est muette à l'endroit de la vapeur et l'idée-mère sommeille pendant 900 ans.

On trouve à la bibliothèque de l'Institut, des manuscrits de Léonard de Vinci (1452 à 1519) qui prouvent que ce célèbre peintre se serait occupé d'appliquer la vapeur à l'artillerie. Il a laissé les croquis d'un engin qu'il appelle : l'*Archi-tonnerre d'Archimède*, et qui n'est autre chose qu'un canon dont le projectile serait lancé par une détente de vapeur d'eau.

Il est à peu près certain, qu'en 1543, un capitaine de mer Blasco de Garay, proposa à l'Empereur Charles-Quint une machine pour faire « aller les bâtiments et les grandes embarcations sans rames ni voiles. » L'essai eut lieu dans le port de Barcelonne le 17 juin de la même année et motivés par des rapports tellement favorables, que l'Empereur avança d'un grade le capitaine Blasco et lui fit cadeau de 200,000 maravédís.

On pourrait conclure de là que l'Espagne est en droit de revendiquer l'invention du bateau à vapeur, mais il a été reconnu que si l'appareil de Blasco était une machine à vapeur, la mise en mouvement de ses roues ne constituait qu'une application de l'éolipyle à réaction de Héron d'Alexandrie, et qu'on ne pouvait lui attribuer l'idée de la machine à cylindre.

En 1567, Philibert Delorme propose dans le chapitre 8 du livre IX de son architecture, parmi divers moyens d'empêcher les cheminées de fumer, l'emploi d'un système qui fonctionne comme les éolipyles ; mais de même que Vitruve, il regarde comme dus à l'air des effets qui résultent en réalité de la vapeur.

De 1604 à 1608, J.-B. Porta, physicien distingué de Naples, se livre à des expériences qui tendent à déterminer les

volumes relatifs d'une quantité donnée d'eau et de la vapeur en laquelle la chaleur la transforme.

David Rivault, professeur de mathématiques de Louis XIII, parle dans ses ouvrages (en 1605) *d'un canon à vapeur*. Il établit en outre que les Eolipyles crèvent avec force, quand on empêche la vapeur de s'échapper.

Voici venir en 1645 le fameux Salomon de Caus ou de Caus (4) avec ses ingénieuses inventions pour élever l'eau au-dessus de son niveau, soit à l'aide du feu, soit par la chaleur solaire. Tout prouve que ce savant connaissait la force motrice de la vapeur, mais ce n'était qu'un siècle plus tard que devaient s'appliquer des principes dont il n'avait peut-être pas prévu toute la fécondité.

Le père Leurechon, jésuite Lorrain, publie en 1626, à Pont-à-Mousson, un petit volume qui contient de précieuses indications au point de vue de l'histoire de la vapeur ; on y trouve même en germe l'idée du télégraphe électrique.

C'est en 1629 que Giovanni Branca, citoyen romain, ingénieur et architecte distingué, emploie la vapeur à un usage véritablement industriel. Il invente ou plutôt il exécute une machine à broyer avec des pilons mis en jeu au moyen d'une roue à ailettes, poussée par un jet de vapeur.

Bien qu'il soit déjà question d'un mécanisme de ce genre dans les œuvres du père Leurechon, il faut reconnaître que sa construction seule fait faire un grand pas à la science.

Les jésuites Kircher, Schott et Dobrzanski, de 1644 à 1657, se livrent à de curieuses expériences qui viennent confirmer les bases déjà posées par Salomon de Caus.

Le marquis de Worcester donne en 1663 la description d'une machine à élever l'eau. C'est cette description, assez obscure d'ailleurs, que certains auteurs anglais regardent comme établissant les droits de Worcester à l'invention de la première *machine à feu*. Il est bien avéré aujourd'hui que ce dernier, quelque grand que soit son mérite, a seulement entrevu le parti qu'on pouvait tirer de la vapeur, et que son

(1) Une correspondance apocryphe eutre M. de Cinq-Mars et Marion Delorme a fait croire que Salomon de Caus ayant perdu la tête à force de travail, était mort fou à Bicêtre. Il n'en est rien comme on l'a bien constaté depuis, et le savant a quitté paisiblement la vie vers 1630, après avoir servi comme architecte et comme ingénieur en France, en Angleterre et dans le Palatinat.

appareil n'a jamais pu être reconstruit même par ses plus chauds partisans.

Samuel Moreland avait apporté plus de précision dans ses remarques, lorsqu'en 1683 il exposait que « l'eau étant évaporée à l'aide du feu, les vapeurs demandent incontinent un plus grand espace (2000 fois environ). »

A peu près vers la même époque en 1684, Denis Papin, né à Blois en 1647, propose une machine à cylindre et à piston, pour employer la vapeur d'eau, comme moyen de faire le vide et obtenir à bas prix des forces motrices considérables.

La célèbre expérience d'Otto de Guéricke sur le vide et sur la pression atmosphérique (établissant que tous les corps, placés à la surface de la terre, supportent par chaque centimètre carré une pression de 1 kilog. environ), avait dirigé toutes les recherches des physiciens sur les avantages que tirerait l'industrie d'un moyen pratique de faire le vide et de donner à la pression atmosphérique toute son action.

Indépendamment de son cylindre à vapeur, Papin imagina la soupape de sûreté et la disposait sur sa marmite, à très peu de chose près, comme nous la voyons aujourd'hui sur les chaudières de toutes les machines.

Il faisait vers 1707 l'application de la vapeur à la navigation et chacun sait les pénibles épreuves qui lui furent réservées à cette occasion, soit en Allemagne, soit en Angleterre (1).

C'est donc bien en réalité un Français qui a inventé la première machine à vapeur proprement dite.

Après Papin, la science de la vapeur et ses applications à l'industrie marchent à pas de géant. C'est en 1712 qu'apparaît la machine atmosphérique de Newcomen, Cawley et Savery, qu'on emploie dès le principe à l'épuisement des mines.

Puis, viennent les transformations et la série des inventions si remarquables de James Watt : le condenseur, la pompe à air ; les machines à simple et double effet, à détente ; le parallélogramme, la soupape à gorge, le régulateur à force centrifuge.

(1) A une époque rapprochée de nous (1804) l'américain Fulton n'a-t-il pas vu sa découverte sur la navigation à vapeur repoussée à l'unanimité par les membres de l'Institut ? Ses idées n'ont-elles été regardées comme des erreurs grossières et même comme des absurdités émanant d'un cerveau détraqué ?

trifuge, etc... Enfin la découverte du *tiroir*, par M. Murray de Leeds en 1804, avec les perfectionnements de Wolf, amènent les appareils à vapeur à peu près à l'état où nous les voyons encore aujourd'hui.

Le département de l'Yonne, il faut le dire, a hésité longtemps avant d'accorder le droit de cité à la vapeur.

Les préjugés qui commencent seulement à s'amoindrir et à s'effacer étaient sans aucun doute cause de cette espèce d'ostracisme. On n'avait pas encore bien compris que les machines, en mettant en jeu des forces *naturelles*, procurent un meilleur emploi du travail des hommes, et font obtenir une même quantité de produits par le moyen d'un moins grand nombre de travailleurs.

Vos machines à vapeur, disait-on, vont mettre une foule de gens dans l'impossibilité de gagner leur vie ; on n'aura plus besoin de bras et la misère s'en suivra pour les manouvriers (1)...

Il y a longtemps que l'expérience a fait justice de ces opinions et on en vient à reconnaître que l'inconvénient tout d'abord attribué aux machines, constitue précisément leur plus précieux avantage. Dans un grand nombre de cas, les procédés expéditifs, loin de supprimer le travail, l'ont multiplié ; — on a vu souvent la baisse d'un quart dans le prix d'un produit quelconque en doubler la consommation.

« Supposons, » dit J.-B Say, le grand économiste, « que les produits ne coûtent aucun sacrifice, on les obtiendra pour rien ; les travailleurs, il est vrai, ne trouveront pas d'ouvrage, mais aussi ils n'auront pas besoin de travailler. » Toute économie de travail est un pas vers ce but qu'on n'atteindra jamais évidemment, c'est une asymptote, dont chaque rapprochement a pour conséquence le bon marché des produits, au profit de la société.

S'il était nécessaire d'insister sur l'avantage des machines, nous emprunterions encore à J.-B. Say un exemple frappant :

« Un moulin à eau ordinaire, » dit-il, « peut moudre cha-

(1) On ne voyait guère de machines en Angleterre au temps de la reine Elisabeth et c'est pourtant sous son règne (1558 à 1603) que fut rendue la loi sur l'entretien des pauvres par l'Etat.

En Chine et en Pologne, où l'on n'a pas encore introduit les moyens expéditifs, on voit les ouvriers mourir de faim.

« que jour 36 hectolitres de blé; avec les moulins à bras, qu'on employait anciennement, il faudrait 168 hommes pour faire le même travail. En admettant le chiffre de 150 pour notre appréciation, nous avons 150 ouvriers à 2 fr. dans les environs de Paris (1), coûtant 300 fr. Dans le même canton, l'usage d'un cours d'eau, non compris le calcul des machines pour lesquelles la dépense doit se compter dans les deux systèmes, peut coûter 3000 fr.

« Ces 3000 fr. repartis sur 300 jours de travail, donnent une dépense de 10 fr. par jour au lieu de 300 fr. qu'aurait coûté le travail des hommes. Le tout, sans tenir compte des interruptions, résultant de la lassitude, de la mauvaise volonté des ouvriers ou de l'horrible fatigue qu'a si longtemps occasionnée la nécessité de tourner la meule. »

On a donc économisé dans un jour 290 fr. par 36 hectolitres de blé, ou 8 fr. par hectolitre, c'est-à-dire la moitié du prix du blé lui-même; de plus, la dépense que chaque ménage a faite en pain, a pu être réduite au moins aux 2/3 de celle que l'on faisait chez les anciens.

Ces considérations, dont l'intérêt est incontestable au point de vue de l'économie politique, nous ont un peu détourné des faits spéciaux au département; nous nous en pressons d'y revenir.

En 1837, on installe à Auxerre le premier appareil à vapeur, dans l'usine de MM. Monnot et Sirot-Cottaint. C'était une machine à haute pression de la force de 10 chevaux. On voyait encore, il y a peu d'années et antérieurement à l'établissement de l'abattoir, la haute cheminée de l'ocrerie, sensuelle avancée de l'industrie locale et malheureusement destinée à une trop courte existence.

En 1838 et 1839, quelques générateurs destinés à la fabrication des sucres de betterave sont établis à Esnon, à Tronchoy et à Argentenay, par MM. le Baron Grand, Gérard-Maldan, Courtois et Pochon; mais ces premiers essais ne furent pas couronnés de succès. La culture des betteraves qui se développe aujourd'hui si merveilleusement dans plusieurs localités, ne pouvait suffire alors à la consommation

(1) Le prix de 2 fr. par jour devrait être actuellement augmenté de 1/3 au moins.

de trois sucreries, et s'effectuait sur une échelle trop petite pour permettre la livraison à bas prix des substances saccharifiables.

MM. de Bassano, Victor Mercier et C<sup>e</sup> font placer au château de Vassy-sous-Pizy, en 1840, une machine à vapeur de la force de huit chevaux, et l'appliquent à leur filature de laines peignées (1).

C'est en 1842 que sont établies, aux forges d'Ancy-le-Franc, par M. le marquis de Louvois, de puissantes machines de la force de 80 chevaux, sortant des ateliers de M. Cavé de Paris. Les moteurs hydrauliques sont désormais insuffisants pour la mise en action de ces martinets, de ces cylindres, qui transforment en barres de fer et comme par enchantement, les *gueuses* vomies par les hauts-fourneaux, ces volcans que maintiennent en permanence des ventilateurs formidables et des avalanches de castine, de minerais et de charbon!

L'année suivante (1843), MM. Fermanel et C<sup>e</sup>, pour placer leur belle scierie à pierres de Lézinnes à l'abri des chômages forcés qu'entraînent les sécheresses, la dotent d'une machine de 8 chevaux et lui assurent ainsi une marche continue et régulière.

De 1844 à 1849 inclusivement, stagnation complète. Il semble que l'heureuse tendance qu'a prise un moment la propagation des machines, doive s'arrêter indéfiniment.....; mais non, l'ouverture du chemin de fer de Paris à Lyon va lui rendre son énergie. On ne parle plus alors que de vapeur, de locomotives, de pompes à feu!... Le public s'approprie avec cette puissance, jusqu'ici un peu mystérieuse, il se familiarise avec ces terribles engins qu'il apprend à apprécier, en les voyant de plus près, et en constatant directement leur utilité.

En 1850, M. Brenot-Blondeau, d'Avallon, monte une scierie à bois, mue par la vapeur; M. Nageotte, propriétaire, d'une usine à Cousin-Laroche (commune d'Avallon), emploie le même procédé pour exploiter son foulon.

A Ravières, M. Lamotte applique concurremment l'eau et la vapeur au roulement de son moulin.

(1) Cette fabrique appartient aujourd'hui à M. Bruneaux aîné, de Réthel, qui a porté en 1850 la force de son mécanisme de 19 à 24 chevaux.

De 1851 à 1853, une fabrique de chocolat s'élève à Tonnerre, par les soins de M. Lecestre ; les Ibled, les Perron et les Marquis trouvent un imitateur à 50 lieues de la capitale.

M. Sautumier-Bernard, de Seignelay, constructeur de pressoirs mécaniques, fait mouvoir par une petite machine tous les outils de son atelier (1). De nouvelles chaudières ajoutées à l'importante usine d'Ancy-le-Franc, augmentent de 16 chevaux la force motrice dont elle dispose déjà. Deux machines à vapeur se construisent simultanément dans les arrondissements de Sens et de Tonnerre.

En 1855, deux ateliers pour la construction des machines celui de M. Muzey à Auxerre et celui de M. Diard, Albert, à Tonnerre, se munissent de machines à l'aide desquelles se meuvent leurs tours, leurs alésoirs, appareils à percer, à découper, mortaiser, rabotter, etc. Les ouvriers de ces établissements deviennent à proprement parler les *inspecteurs* de ces moteurs aveugles mais presque intelligents qui font toute la besogne.

C'est vers la même époque que M. Longuet, de Sens, installe un tour à moyeux dans son magasin de charronnage.

L'usage des machines à vapeur continue à se vulgariser en 1856. Nous voyons à Auxerre M. Leroy, mécanicien, construire lui-même les appareils qui doivent donner la vie à son intéressante usine du faubourg Saint-Julien.

M. Lyon (ancien menuisier à Auxerre), fait venir de la maison Cail et C<sup>e</sup> de Paris une locomobile qu'il emploie d'abord à la fabrication des parquets, et qu'il transporte ensuite sur tous les points où se trouvent des bois à débiter. Tout le monde a entendu parler de la guerre déclarée à cette locomobile par les scieurs de long du canton d'Aillant.

MM. Perriquet et Rouillé, les premiers dans le département, appliquent la vapeur à l'impression. On n'entend plus chez eux « *gémir les presses* » comme cela se disait autrefois ; un conducteur et deux enfants suffisent pour desservir l'ingénieuse machine et semblent faire en se jouant un travail auquel on n'emploierait pas moins de huit pressiers.

A Serrigny près Tonnerre, M. Jacques Palotte établit une

(1) Cet atelier a été supprimé après la mort de celui qui l'avait élevé.



distillerie de betteraves, dans laquelle la vapeur est le principal agent.

Enfin pour compléter les améliorations déjà apportées dans la fabrication des ciments romains, M. Gariel-Larget dote le magnifique établissement de Vassy de machines représentant la force de 40 chevaux.

Les moyens ordinaires ne permettaient plus d'opérer avec assez de rapidité la trituration et le blutage des matières, la vapeur seule devait rétablir l'équilibre entre la production de l'usine et les besoins du commerce.

L'impulsion donnée en 1856 se continue en 1857 et le nombre des appareils à vapeur va toujours croissant.

M. Dromon installe à Sens une scierie mécanique; M. le baron de Lareinty assure par une machine la marche régulière de sa tuilerie de Villenavotte.

M. Lechiche, fabricant d'ocres à Saully, commune de Disges, suit l'exemple donné par M. Gariel et monte une machine de six chevaux pour la trituration et le blutage de ses riches produits (1).

M. Charles Roy de Tonnerre, dont les huiles essentielles sont déjà si connues, et mêmes si renommées, s'adjoint la vapeur dans le remarquable établissement qu'il a fondé pour la rectification des alcools.

M. Jobert enfin, qui possède un moulin sur une dérivation de l'Armançon, près Saint-Martin, prévient par l'annexion d'une machine à sa roue hydraulique, les funestes effets des sécheresses que nous venons de traverser.

En 1858, trois moulins se munissent de locomobiles pour éviter de ruineux chômages, (Fournier-Durand et Trutey-Morange d'Auxerre et Bourgeois à Fleury.)

M. Amand Guénier, qui fait aujourd'hui concurrence aux fabriques de Dijon et de la rue de la Tixeranderie, opère, au moyen de la vapeur, la préparation de ses moutardes, dont la réputation s'étend déjà fort loin et deviendra peut-être européenne.

Madame veuve Guillemot de Toucy, qui possède près de cette ville une charmante petite filature, a fortement à cœur

(1) Une visite faite dernièrement à l'exploitation de M. Lechiche nous a permis de constater le développement considérable qu'a pris depuis quelques années l'industrie des ocres dans notre département.

de ne pas laisser chômer nos tricoteuses; aussi fait-elle chez M. Rouffet (rue Saint-Maur-Popincourt à Paris) l'acquisition d'une locomobile de la force de 4 chevaux, qui lui permettra de fabriquer d'une manière continue et sans se préoccuper des sécheresses.

Le village d'Asquins-sous-Vézelay voit arriver avec quelque surprise, à la fin de 1858, un générateur destiné à la tannerie de M. Guillon.

Au commencement de 1859, des presses mécaniques mues par la vapeur sont installées dans les imprimeries Gallot et Boudin.

MM. Chambard et Cuillier, carrossiers à Auxerre, donnent une grande extension à leurs ateliers et mettent en mouvement, au moyen d'une machine de dix chevaux, leurs tours, scies circulaires, etc. On aperçoit en arrivant en ville la cheminée monumentale qui surmonte leur usine et qui vient remplacer à 22 ans de distance la sentinelle perdue de l'ocrerie Monnot.

Enfin, au moment où nous écrivons, M. Zagorowski place dans son importante fabrique de la Tournelle (Auxerre) une locomobile de 15 chevaux de la maison Calla. M. Trutey-Marange en fait autant dans le moulin Judas. Il importait au créateur de la panification auxerroise, de parer à l'éventualité des chômages et d'assurer la continuation d'une entreprise qu'il a relevée de ses ruines et qu'il dirige avec autant d'habileté que de bonheur.

Deux autres machines locomobiles, sortant des ateliers de M. Muzey, fonctionnent depuis quelque temps à proximité de celles dont nous venons de parler. Elles servent aux draguages et aux épuisements nécessités par la construction du barrage de la Chainette. On ne saurait se former une idée, sans avoir vu les lieux, de l'économie de temps et d'argent qu'apportent dans les travaux ces appareils fort simples, dont les forces cumulées ne dépassent pas 10 chevaux. La machine à épuiser fait à elle seule l'office d'une centaine d'ouvriers, et la machine à draguer, indépendamment des bras qu'elle remplace, réalise une opération infiniment préférable, au point de vue de la régularité, à celle qu'on obtiendrait de main d'homme.

Il résulte de l'aperçu qui précède, que le département de l'Yonne possède à ce jour environ 50 établissements desservis par la vapeur, et que les machines employées représentent une force totale de plus de *trois cent cinquante chevaux*.

Nous ne parlons pas, bien entendu, des machines appartenant au chemin de fer de Paris à Lyon, placées dans les gares et appliquées soit aux ateliers de réparation et de construction du matériel, soit à l'approvisionnement des réservoirs alimentaires des locomotives.

Cette situation, bien qu'elle n'ait rien de fort remarquable, n'accuse pas moins un progrès réel et une tendance heureuse (4). La cherté de la main-d'œuvre et le manque de bras, causés par l'émigration continue des ouvriers vers les grands centres, ne peuvent être efficacement contrebalancés que par l'emploi des machines, non seulement dans l'industrie, mais encore, et surtout dans les opérations qui se rattachent à l'agriculture.

Rappelons-nous tous les services qu'à rendus la charrue, cette machine pourtant si simple et sans laquelle il faudrait employer, pour obtenir les denrées alimentaires seules, tous les ouvriers qu'absorbent aujourd'hui les arts et métiers. Nous sommes conduits par la force des choses à traiter la faucille, la faux, le rateau et le fléau, comme nos pères ont traité la bêche et la pioche en leur substituant la charrue. La propagation des moyens expéditifs que fournissent les moissonneuses, les batteuses, les rateleuses, fanneuses, etc., préviendra bien des désastres. Elle aura pour conséquence, espérons-le, de rendre *récompensateur* le travail de la terre et d'amener les choses à ce point que nos agriculteurs ne se

(4) Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que le département de l'Yonne progresse non-seulement au point de vue de la propagation des machines mais que divers genres d'industrie s'y développent avec une assez grande rapidité. En 1858, l'administration a statué après enquêtes sur les établissements ci-après :

Tannerie. . . . .	1
Dépôt et séchoirs de cuirs verts. . . . .	2
Ateliers d'équarissages et fabrique de noir animal. . . . .	2
Fabrique de chandelles et fonderie de sulf. . . . .	2
Dépôt d'os. . . . .	4
Fours à ciment romain. . . . .	2
Fours à chaux et à plâtre. . . . .	11
Tuileries. . . . .	5
Foulons. . . . .	2
Lavoir public. . . . .	1
	<hr/>
Total. . . . .	29

trouvent pas dans la fatale nécessité de livrer leurs produits à des prix souvent inférieurs au revient.

Faisons des vœux pour que les machines se répandent du centre à la circonférence, pour qu'elles pénètrent même dans les localités les plus modestes. C'est grâce à leur intervention que l'ouvrier sera successivement débarrassé des labeurs les plus pénibles et les plus dégoûtants, de ceux enfin qui peuvent l'abrutir et le ravalier davantage. Ce sont les machines qui, en abrégant et facilitant le travail, laisseront à ce même ouvrier quelques loisirs pour élever son esprit au-dessus de ce qui est purement matériel. Si Dieu a condamné l'homme à gagner son pain à la sueur de son front, si sa malédiction l'a courbé vers la terre, son infinie miséricorde veut aussi que, de temps à autre, ce même homme se souvienne de sa divine origine, qu'il lève un regard de reconnaissance et d'espoir vers la patrie et contemple d'un œil serein les sublimes horizons de l'avenir.

L. DESMAISONS.

---